



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 06 mars 2017 à 19 heures

L'an deux mille dix-sept et le 06 mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h02.

- 1/ Sonia REBOUL est élue secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2017 à l'unanimité.
- 3/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

RAPPORT N° 1 : Cimetière – Lancement de la procédure d'extension.

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'autoriser Monsieur le maire à lancer les études nécessaires pour mettre en œuvre l'enquête publique pour l'extension du cimetière

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : HERAULT ENERGIES – Economies d'énergies – Demande de subvention 2017.

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit de solliciter Hérault Energies pour subventionner les équipements thermiques de la MJC, du jardin public et de la cantine du groupe scolaire des Baux.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°3 : POLE ENFANCE JEUNESSE – Convention ALSH avec la MSA

Rapporteur Arlette RAJA :

Il s'agit d'approuver la convention passée avec la MSA dans le cadre de l'ALSH afin que les familles ressortissantes du régime agricole puissent bénéficier d'une aide financière.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°4 : URBANISME – P.L.U. – Arrêt

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'arrêter le Plan Local d'Urbanisme et de le soumettre aux P.P.A., à la C.D.P.E.N.A.F, aux communes limitrophes et aux E.P.C.I. qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

ADOpte A LA MAJORITE (5 abstentions : Cazenove, Llorca, Rexovice, Nespoulous, Beigbeder).

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h04